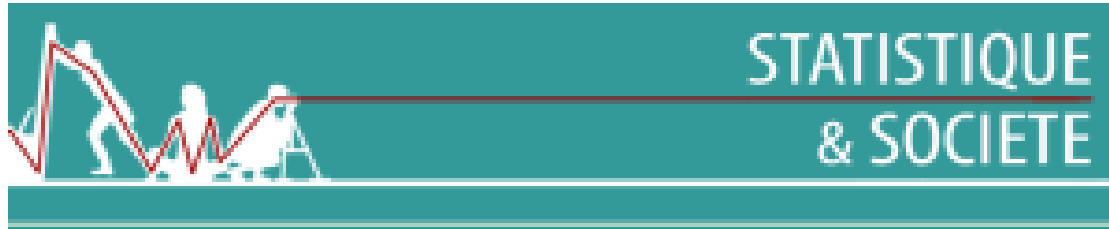


Évolutions du métier d'expert foncier, agricole et forestier

31 mars 2026



Un article de *Statistique et société*, mis en ligne en février 2026, s'intéresse aux experts fonciers, agricoles et forestiers. Cette profession réglementée est chargée d'établir la valeur vénale des terres, mais aussi d'évaluer des dommages ou des préjudices dans le cadre de litiges ou d'indemnisations. Traditionnellement, les expertises agricoles valorisaient surtout la productivité des parcelles (qualité agronomique, possibilités de travail mécanisé, accès à l'irrigation). Haies et zones humides étaient plutôt traitées comme des contraintes, entraînant des moins-values. Aujourd'hui, sous l'effet des attentes des assureurs et des politiques publiques, certains experts intègrent davantage les dimensions environnementales. La transposition de méthodes d'évaluation d'abord développées dans le domaine forestier contribue à cette évolution, en permettant de monétiser certains bénéfices liés au carbone, à l'eau ou à la biodiversité.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : [*Statistique et société*](#)